

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'accès aérien aux régions - Une formule améliorée, mais incomplète

La [Chambre de commerce de La Côte-de-Gaspé \(CCCG\)](#) et la [Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs \(CCIBDC\)](#) saluent la nouvelle mouture du Programme d'accès aérien aux régions (PAAR) présenté à Gaspé le 10 décembre dernier par la vice-première ministre, Geneviève Guilbault et le Député de René-Lévesque, président du Comité permanent Yves Demontigny. Les mesures annoncées permettront de simplifier la tâche aux utilisateurs et l'ajout de certains groupes utilisateurs permettra d'augmenter le volume supplémentaire demandé par les entreprises du secteur aérien afin de maintenir une offre compétitive en région. La Chambre demeure sur sa faim concernant l'offre aux petites entreprises et à la présentation d'une stratégie globale concernant le transport aérien régional et impliquant le fédéral.

« Le transport aérien régional joue un rôle clé dans le développement économique de Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs. Les ajustements au Programme d'accès aérien aux régions sont encourageants, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir des tarifs compétitifs et une accessibilité accrue notamment en ce qui a trait aux entreprises de plus petite taille. Les membres de la Chambre sont majoritairement de très petites entreprises, en 2024, près de 60% de nos entreprises membres de la CCIBDC comptent moins de 10 employés. », affirme Valentine Palma, directrice générale de la CCIBDC.

Les modifications annoncées, telles que l'ouverture du programme à toutes les liaisons intrarégionales et interrégionales, l'accès aux tarifs réduits pour les OBNL et la possibilité d'acheter des billets jusqu'à six mois à l'avance répondent à des demandes de longue date de la Fédération québécoise des Chambres de commerce (FCCQ) qui siège au Comité permanent au nom des Chambres. En revanche, les mesures annoncées n'incitent pas davantage de gens, notamment la communauté d'affaires, à utiliser ce mode de transport.

« Permettre aux entrepreneurs d'accéder au PAAR stimulerait les déplacements d'affaires, ferait rayonner nos entreprises et faciliterait les déplacements dans toutes les régions du Québec. Si le gouvernement veut renforcer le développement économique régional, il doit faciliter l'accès aux régions, notamment par l'entremise du transport aérien régional » affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Par ailleurs, le remplacement du billet à 500 \$ par des rabais de 50 % à 85 % soulève des préoccupations. Bien que ce nouveau format pourrait profiter aux régions, la FCCQ et la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs craignent que ces changements rendent certaines destinations plus coûteuses, ce qui pourrait décourager les utilisateurs. Si plusieurs tarifs venaient à dépasser le prix fixe de 500 \$, il sera difficile de redonner un élan au programme et *de facto*, au transport aérien régional.

Il est également important de mentionner que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour permettre aux transporteurs de maintenir des prix compétitifs. Les nouveaux frais imputés à ces derniers pour chaque traitement de plainte gérée par l'Office des transports du Canada (OTC) en est l'exemple le plus récent. Ce type de coût cumulatif met des bâtons dans les roues des transporteurs pour revoir à la baisse leurs tarifs et ultimement, ce sont les voyageurs qui en paieront le prix.

Une stratégie globale attendue

La FCCQ a publié un [mémoire](#) la semaine dernière en marge du dépôt de la prochaine Stratégie gouvernementale pour l'aviation du Québec, attendue par l'industrie aérienne depuis longtemps. Le secteur fait face à plusieurs défis connexes comme la modernisation des infrastructures aéroportuaires et la pénurie de main-d'œuvre, pour ne nommer que ceux-ci.

« Les décisions relatives à cet enjeu devraient toujours prioriser un objectif, soit d'obtenir des billets à des prix compétitifs, et ce, sans compromettre la rentabilité des transporteurs et la fréquence des liaisons. Plus il y aura de passagers dans les appareils sur une base régulière, plus le transport aérien régional contribuera à la croissance du Québec et de ses régions », a conclu Véronique Proulx.

-30-

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. De par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et près de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

Javier Garcia

Attaché de presse, Fédération des chambres de commerce du Québec
C. 438 408-3731 T. 514 844-9571 poste 3586
javier.garcia@fccq.ca

Valentine Palma

Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs
C. 418 983-3125 T. 418 534-0050 poste 101
valentine@ccibdc.ca